



PRESSE

DISTRIBUÉ PAR

LA POSTE 

BULLETIN INFOS N° 37

SECTION
DEPARTEMENTALE

Permanences mutations

Conformément à ce qui avait été annoncé sur le site académique, nos commissaires paritaires tiennent des permanences mutations depuis le 14 novembre les mardis et mercredis jusqu'au 4 décembre inclus. Il est encore temps de prendre contact avec le S2, par mail ou téléphone.

Pierre Kenesi, commissaire paritaire



Le SNES, avec la FSU, et l'inter-fédé 65 était dans la rue le mercredi 14 novembre à Tarbes. Nous étions environ 400 personnes à manifester lors de la journée pour l'emploi, la solidarité en Europe et contre l'austérité organisée par 22 pays dans le cadre de la Confédération européenne des syndicats.

Editorial

Reculade ?

Dans un rapport rendu public ce 18 septembre, l'Inspection générale constate la disparité des mises en œuvre du Livret personnel de compétences selon les Académies, et « le grand inconfort de travail pour les professeurs ». Après trois ans de pratique et deux évaluations nationales aux conclusions byzantines, on peut penser qu'il était temps de remettre clairement en cause l'un des épisodes les plus technocratiques que l'on ait eu à

connaître. Superposable aux évaluations classiques par la note, ce dispositif binaire s'est sans cesse heurté aux critiques, essentiellement parce qu'un certain bon sens pédagogique –et civique !-, a convaincu la profession qu'on ne pouvait découper en tranches les savoirs, et que compétences et connaissances ne devaient être que le moyen d'accéder à une culture commune, véritable finalité de l'éducation.

Une note de service du Ministère, datée du 27 septembre, vient donc de mettre fin à cette mascarade. Fi donc des 97 items qui, à grand renfort de caporalisme des IPR, -merci encore à eux !- avaient fait de nous des « Poinçonneurs des Lilas ». Des 25 pages reçues par les parents –on imagine le torve regard que les malheureux devaient porter sur leur progéniture après une telle lecture- il n'en subsiste plus qu'une. C'est que pour les élèves qui « ne présentent pas de difficultés particulières », on valide à la louche le précieux socle. Pour les autres, on ne validera plus que les 26 « domaines », et ce seulement en fin d'année.

Victoire ? C'est vite dit ! Cette simplification doit « *faciliter le travail des enseignants et des chefs d'établissement, tout en ménageant les voies de l'évolution à venir* ». Pas question de supprimer

ce livret, parce que cela fragiliserait la philosophie du socle. D'ailleurs, l'obtention du brevet 2013 dépendra de la validation de ce dernier. Quelle est donc cette « évolution à venir » ? Le gouvernement veut, de façon de plus en plus manifeste, s'appuyer sur la « concertation » qui vient d'avoir lieu pour persuader enseignants et parents que le sauvetage du collège passe par l'introduction de la culture pédagogique du premier degré, par l'« Ecole du socle » : professeurs polyvalents issus du corps des professeurs des écoles, et regroupements disciplinaires, notamment en sciences. Discours qui ferait presque oublier que 15 à 20% des élèves quittent l'école primaire en grande difficulté... L'intérêt de mettre en place cette école nouvelle serait-il autre que pédagogique? Honte à moi si je sème le doute... *Yves Bordedeбат, secrétaire SNES 65*

SNES - 65

École J-Ferry 5 Rue A-Breyer
65 000 TARBES
Tél. 05 62 34 38 24
Courriel:
snes65@toulouse.snes.edu

Directeur de la publication:
Géraldine Ducos
CPPAP: n°0913 S 08025
ISSN : n°1956-2179
Imprimé au Siège
Trimestriel - Prix 1,50 €

Bulletin n° 37 de novembre 2012

Photographie du département

Lors du Comité Technique Spécial Départemental (CTSD) et son corollaire (CDEN) l'Administration offre traditionnellement un paysage chiffré optimiste de la rentrée 2012. La réalité est moins rose.

Hausses des effectifs: + 136 élèves en collège. Pour ne parler que d'un niveau, les classes sont surchargées dès l'année de sixième. Trois établissements accueillent plus de trente élèves par classe, treize dépassent de très loin les 24 élèves par classe. Seulement trois établissements sur 20 accueillent les élèves de 6° dans de bonnes conditions.

Hausse des heures supplémentaires: la centaine de postes supprimés ces dernières années se retrouve dans les DHG sous forme d'HSA, voire d'HSE et la profession ne peut qu'espérer qu'un plan de recrutement vienne résoudre ce qui reste un poids considérable sur les services .

Hausse légère du pourcentage d'accès en 2^{GT}, mais aussi hausse préoccupante du nombre de sorties en fin de 4^e en secteur public . Baisse du nombre de redoublements : divisés par deux en seulement 4 ans, c'est manifestement plus qu'une politique éducative. Le souci de faire des économies là encore est manifeste, puisque 2% semble devenir la moyenne par niveau. Bien sûr le taux de passage dans la classe supérieure est – logiquement - en hausse. Hausses également des résultats aux examens (DNB – BAC), le département restant dans la fourchette académique.

Les opérations liées aux nouvelles sectorisations nécessitent une attention particulière. Le LGT Jean-Dupuy tend à renaître vigoureusement (+70 élèves) tandis que T. Gautier se désengorge (- 86 él). Le transfert entre le CLG V. Hugo (qui allait atteindre les 800 él.) et le CLG. Pyrénées (un des trois collèges où on dépasse les trente élèves dans certaines classes) a permis à ce dernier de gagner 45 élèves. Mais que penser d'une classe réservée aux élèves de Juillan? Qui a présidé au souci de ne pas les mêler à la « plèbe » des quartiers tarbais ? Où est passé le projet républicain de l'école ? La mixité sociale à l'école comme vecteur d'intégration était une des promesses des nouveaux élus de la nation. En revanche, la nouvelle sectorisation qui devait favoriser le passage des élèves de Pouyastruc jusque-là destinés à Desaix vers Sémeac ne semble pas avoir eu beaucoup d'effet. Il est vrai que Desaix a bénéficié de 32 dérogations.

Autre hausse inquiétante : les compléments de service se multiplient et ,souvent, en toute illégalité, on demande à un enseignant de travailler sur trois établissements. Malgré cela, à la rentrée, toutes les classes n'avaient pas tous leurs enseignants et plusieurs semaines ont été parfois nécessaires pour trouver une solutions, en faisant appel à du personnel précaire.

Nouveau gouvernement ou pas, cette rentrée pour nombre de collègues a été difficile et la prétendue période d'attente est bien achevée. Sans doute, la profession devra hausser le ton pour retrouver ses droits à mutation – le mouvement demeurant presque figé, pour obtenir des augmentations de salaires (en période d'inflation, un salaire qui n'augmente pas fatalement baisse) et pour voir respecter ses droits malmenés par une hiérarchie qui n'a d'autres soucis que de faire appliquer les « réformes » sans se soucier le plus souvent de la surcharge de travail que cela occasionne.

Pierre Kenesi,

Représentant FSU au CTSD et secrétaire adjoint départemental.

Situation des Langues Anciennes.

Constatant les difficultés accrues de l'enseignement des langues anciennes (emplois du temps dissuasifs, horaires non respectés, difficultés de remplacement, regroupements de niveaux, déperditions en lycées, etc.) le SNES 65 a envoyé à tous les collègues une enquête à laquelle la moitié des établissements du 65 ont répondu, puis organisé une réunion le mercredi 17 octobre.

M. le Directeur départemental a reçu notre délégation (à laquelle participait une collègue de l'enseignement supérieur de l'Université de Pau) le mercredi 28 novembre. Nous lui avons exposé les résultats de notre enquête et demandé d'examiner de près la situation d'une option qui accueille 25% des élèves de collège.

Yves Bordedebat

Le congrès FSU 65

Il se tiendra dans nos locaux en **janvier**. Tout syndiqué à jour peut y participer. Les documents préparatoires se trouvent dans le supplément du *POUR* N° 164 que vous venez de recevoir.

Education et culture, Service Public, alternatives économiques, sociales et écologiques, droits et libertés, stratégies fédérales sont des thèmes qui attendent vos contributions.

Manifestation des retraités

350 retraités ont manifesté à Tarbes le 11 octobre, à l'appel des organisations syndicales de retraités CGT-CFDT-UNSA-FSU et de la FGR/FP pour exiger des mesures immédiates:

- La défense du pouvoir d'achat des pensions: augmentation du montant des retraites de tous, avec un effort particulier pour les basses pensions, abandon des divers projets d'augmentation des ponctions sur les pensions, en particulier de la nouvelle taxe de 0,3% pour les retraités imposables...
- La création d'une prestation universelle de compensation de la perte d'autonomie, relevant de la solidarité nationale dans le cadre de la sécurité sociale.
- L'amélioration de l'accès aux soins pour tous.

Ces revendications sont inséparables d'une profonde réforme fiscale, de la consolidation de la protection sociale, qui passent par une lutte réelle contre la spéculation, le partage, au profit de tous, de la richesse produite par le pays. Les retraités dénoncent les préconisations de la Cour des comptes et la campagne actuelle de culpabilisation qui cherche à les opposer aux actifs et aux jeunes.

Pour le SNES/Retraités
Monique THEULÉ



pas ses problèmes ruraux en cherchant systématiquement l'économie des moyens.

Les élus locaux se sont fait largement entendre à cette occasion en demandant que le cadre éducatif national puisse être décliné localement. On connaît les fortes et légitimes réticences du SNES à ce sujet. La façon dont s'est déroulée la concertation dans notre département et la teneur du rapports que nous en avons reçu confirme nos craintes. Nous avons bien eu affaire à un simulacre.

AED, une catégorie qui fait partie intégrante du SNES

Depuis la rentrée des vacances de la Toussaint, le S2 des Hautes Pyrénées fait «la tournée des vies scolaires» du département pour rencontrer les Assistant-es d'Education et ainsi leur distribuer le questionnaire élaboré par le secteur AED national et la brochure «AED: connaître ses droits». Le questionnaire peut aussi être rempli directement sur le site national du SNES: <http://www.snes.edu/Enquete-AED-2012.html>

Un livret à l'attention des AED, élaboré par les CPE du département en réunion de bassin, récapitule un maximum des droits inhérents à ce statut précaire. La démarche de la tournée syndicale est toute autre: il s'agit de créer entre les AED et le SNES une relation de confiance, de transmettre et collecter des informations, et, surtout de montrer que le SNES n'est pas un syndicat de seuls enseignant-es, qu'il est aussi celui des AED. Ils et elles peuvent le solliciter et compter sur lui.

Nous prévenons les chefs d'établissement et les vies scolaire de notre venue. Si des S1 souhaitent obtenir des documents supplémentaires, qu'ils n'hésitent pas à contacter le S2.

Laurent Rougé, Ingrid Darroman

Consulter la profession pour refonder l'École?

Comment mener avec la profession une concertation sur l'École lancée le 4 juillet? Comment participer sérieusement à un séminaire départemental fixé par le Rectorat au 12 septembre? Comment faire entendre les préoccupations de la profession quand le thème imposé est «L'École dans les zones rurales et de montagne?»

Pierre Kenesi et moi-même avons cependant assisté à ce séminaire en compagnie de nombreux chefs d'établissements, d'élus locaux et de quelques IPR désignés d'ailleurs comme rapporteurs. Il s'est rapidement avéré que l'objet de cette «concertation» était de réfléchir, selon une formule chère à l'Administration, à «l'optimisation des moyens», les quelques exemples donnés d'aménagement du territoire en matière scolaire consistant à regrouper les écoles.

Nous ne nions pas les difficultés des établissements ruraux en ce qui concerne notamment l'orientation, qui se fait souvent au plus proche, et l'accès à la culture qui fait apparaître de graves inégalités. Mais, outre le fait que notre département est tout autant urbain que rural, il ne règlera

TRIBUNE LIBRE

Suite à la projection du film Tempête sous un crâne de Clara Bouffartigue, co-produit par le SNES, et au débat qui s'en est suivi, nous avons demandé à Patrick Dupouey, professeur de philosophie en classes préparatoires, de développer l'analyse qu'il avait ébauchée à chaud. Notre collègue est également professeur bénévole dans le cadre de l'Université du temps libre et anime depuis plusieurs années à Tarbes des cours du soir très fréquentés.

Tempête sous un crâne.

Tempête sous un crâne est un beau film, sensible et délicat, qu'il faut aller voir, pour ce qu'il montre et pour ce qu'il donne à réfléchir. Il est impossible de ne pas admirer le travail des professeurs engagés dans ce qu'on est bien obligé de regarder comme une entreprise de sauvetage sur cet «Océan où tombe tout ce que laisse tomber la loi» (relisez, puisque nous sommes chez Hugo, ce chapitre des *Misérables*: «L'onde et l'ombre»). La tempête, c'est d'abord l'ouragan social qui se déchaîne sur certains territoires et sur certaines populations. Il faut du courage pour s'aventurer sur cette mer, et de la résistance pour y persévérer. Merci à Clara Bouffartigue de nous avoir montré cela.

La projection à Toulouse a donné lieu à un débat, parfois vif, comme il a dû l'être ailleurs, et le sera quand le film sortira dans les salles. J'avoue n'avoir pu m'en tenir à l'optimisme affiché par plusieurs participants. Bien sûr, on peut se réjouir de voir, dans des conditions aussi défavorables, nos collègues s'accrocher à un niveau d'exigence et faire lire Hugo, Zola et Rimbaud, faire découvrir les mobiles de Calder à des adolescents qui n'ont chez eux pas de bibliothèque et ne vont jamais au musée. Face à ce que j'ai vu – l'ordinaire d'une classe de ZEP, qui n'est sans doute ni le meilleur ni le pire – ma réaction est plutôt d'abord de doute et peut-être de désespoir. Dans les conditions d'enseignement qui nous sont montrées, qu'est-ce qui demeure encore possible? Ma position (infiniment privilégiée) de professeur de classes préparatoires littéraires me permet de mesurer ce que les meilleurs, ceux qui ont pu ou su tirer parti du système tel qu'il fonctionne, retirent de connaissances effectives de leur parcours. Bref, le rendement de ce système. Ce que je constate, c'est qu'une très petite minorité est capable d'expliquer à peu près pourquoi il y a quatre saisons ou de réciter par cœur un poème. Alors je me pose la question : dans les conditions proprement effrayantes que montre le film, que peut-on raisonnablement espérer? Cette question m'a valu d'être traité par l'un des participants au débat de professeur «fatigué», et invité à désertir mon métier. Je me demande si la fatigue n'est pas plutôt chez ceux qui refusent de voir ce qui, pour ma part, me saute aux yeux : qu'il y a peut-être des lieux en France où rien de ce qui mérite d'être appelé une instruction élémentaire n'est plus réellement possible. Ce constat, s'il est vrai – et je voudrais qu'il soit faux – appelle une révolte. Et la vraie fatigue consiste peut-être à se cacher derrière des propos lénifiants sur le mérite – évidemment indiscutable! – de collègues qui ont la conscience professionnelle et civique de ne renoncer à rien, sur ce qu'il y a d'émouvant chez leurs élèves, et sur les bienfaits d'une république qui n'entend pas renoncer à ouvrir à tous, comme disait Alain, les portes du trésor.

Il faudrait avoir le courage de reconnaître qu'au-delà d'un certain seuil, les choses ne relèvent plus de la compétence ni de la bonne volonté des maîtres, et que le remède ne se trouve même plus dans une supposée «refondation» de l'École. Il est dans la refondation de la société elle-même, qui rend possible ce genre de situations. Ce qui, bien entendu, ne doit décourager personne de faire, là où il est, ce qu'il peut. Mais en sachant que d'autres tâches nous attendent, qui sont politiques, si nous voulons une véritable refondation. Il y a des moments où refondation, cela veut dire tout simplement révolution.

Adresses utiles :

- Site national du SNES : www.snes.edu
- Site académique du SNES :
www.toulouse.snes.edu
- Site national de la FSU : www.fsu.org
- Si vous voulez écrire au SNES :
Département : snes65@toulouse.snes.edu
tel: 05 62 34 38 24
Académique : s3tou@toulouse.snes.edu

Patrick Dupouey